



APPEL A LA CONCURRENCE COJ-PROC-15/033

Fourniture, installation et maintenance de cabines fumeurs pour la Cour de justice de l'Union européenne

Procès-verbal de questions-réponses

Question :

« Vous parlez de fournitures de cabines, fourniture des différents filtres et d'une maintenance omnium.

Entendez-vous par là - un achat des cabines et des filtres avec contrat de maintenance omnium annuel ? Ou - une location annuelle des cabines avec un contrat de maintenance omnium annuelle ... avec reconduction annuelle jusqu'à max 4 ans + achat des filtres ?

Je n'arrive pas à trouver dans le cahier de charge la bonne interprétation de : « La fourniture ». »

Réponse :

Par fourniture de cabines fumeurs on entend l'achat de cabines fumeurs, ceci est stipulé au point I.1 « Considérations générales » des spécifications techniques (cf. page 26/55) :
« La Cour envisage l'achat de cabines fumeurs.... »

Fabrice JOLLY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fabrice Jolly', written over a horizontal line.